



LE CONSEIL RHÉNAN
DER OBERRHEINRAT

*Vice Président du Conseil Rhénan
Vizepräsident des Oberrheinrates*

Monsieur Josha FREY
Président du Conseil Rhénan
Wahlkreisbüro
Tumringerstrasse 199
D – 79539 LÖRRACH

Strasbourg, le / 2 MARS 2017

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir l'avis du Conseil Départemental du Bas-Rhin sur la résolution « Le marché de l'Emploi transfrontalier dans l'espace du Rhin Supérieur » qui a été adoptée lors de la séance plénière le 9 décembre dernier.

Je vous en souhaite une bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER
Vice-Président du Conseil Rhénan

Strasbourg, le 21 FEV. 2017

FREDERIC BIERRY
PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Monsieur le Président,



Je vous remercie pour la transmission de la résolution « Le marché de l'Emploi transfrontalier dans l'espace du Rhin Supérieur », adoptée lors de la séance plénière du Conseil Rhénan du 9 décembre 2016.

J'ai pris connaissance avec la plus grande attention de cette résolution qui aborde les principaux enjeux de cette thématique majeure qu'est l'emploi transfrontalier.

Si cette résolution n'appelle pas de remarque sur le fond de ma part, ce texte étant le fruit d'un travail partenarial au sein de la Commission Culture, Jeunesse et Formation, je souhaiterais néanmoins saisir l'occasion de cet échange pour rappeler l'engagement du Département du Bas-Rhin en la matière.

Convaincu de l'importance de travailler sur le volet transfrontalier de l'emploi, le Département intervient activement pour soutenir la découverte du monde professionnel par les jeunes collégiens et l'apprentissage de la mobilité dans le Rhin Supérieur et l'espace germanophone.

Cette intervention s'illustre notamment par les actions soutenues dans le cadre du fonds de concours Langue et Culture régionales dont le Département du Bas-Rhin est partenaire cofinanceur, aux côtés du Département du Haut-Rhin, de la Région et du Rectorat, comme les périodes de formation en milieu professionnel ainsi que les stages en entreprises en Allemagne, les opérations Azubi BacPro, Parcours avenir dans le Rhin Supérieur, Parcours et séjours découverte dans le Rhin Supérieur.

Cette volonté du Département s'est également traduite par la signature d'un accord de partenariat avec l'Ortenaukreis le 23 janvier dernier, visant à consolider les liens entre les deux collectivités par le renforcement du travail de coopération. Parmi les thématiques prioritaires identifiées par les deux collectivités, figure celle de la mobilité transfrontalière des jeunes, avec notamment une action qui permettra à des collégiens Bas-Rhinois d'effectuer leur stage de *découverte* dans une organisation ou entreprise de l'Ortenaukreis.

S'inscrivant pleinement dans les préoccupations soulevées par cette résolution, le Département continuera à contribuer activement aux échanges, en la personne de Madame Laurence MULLER-BRONN, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Bas-Rhin qui le représente au sein de la Commission Culture, Jeunesse et Formation.

Me réjouissant de la qualité et du dynamisme des échanges au sein de cette Commission et plus globalement du Conseil Rhénan, je vous prie, Monsieur le Président, de recevoir mes meilleures salutations.

Bien Amicalement



M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER
Vice-Président du Conseil Rhénan
Région Grand Est
à l'attention de Mme Vera NETTE
1 Place Adrien Zeller
67070 STRASBOURG